Date de mise en ligne de l'acte :03/05/2024

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice :	27
Présents :	14
Procurations :	3
Votants :	17

N° 2024 3 23

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE le 12 Avril à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

Etaient présents :
Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DELGENES, GOURMANDIN, LABEUR et PORTES.
Mmes BELMAS, DAGNAC, GUILLEMAT, PONS, RIGAL, et ROOU.

A donné pouvoir :
M. ESTRADE à Mme DAGNAC
Mme SALOMÉ à M. COTTAVE-CLAUDET
M. TOURAILLES à Mme PONS

Absents excusés :
Mmes BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, DESAINT, PITORRE, SANEGRE et THIOUX.
Mrs DARDIER, DEJEAN, FONTA et ZAMBONI.

Secrétaire de séance : Emilie BELMAS

OBJET : Délégations du conseil municipal au Maire :
compte rendu des décisions prises

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- **Décision n°2024/017 :** concernant la signature d'un acte de sous-traitance pour le lot n°1 du marché public relatif à la rénovation énergétique et accessibilité PMR de la mairie avec l'entreprise RESPAUD

  Objet lot 1 : travaux de maçonnerie

  Montant du marché sous-traité : 3 920€ HT

- **Décision n°2024/018 :** concernant l'encaissement d'indemnité de sinistre suite aux dégâts des eaux à la salle multi-activités situé au 33 Boulevard des Tourelles 09270 Mazères avec l'assurance AXA LAGRANGE ET MOLAS.

  Montant total : 6875.95 €

  - **5156.96 € au titre de l'indemnité immédiate**
  - **1718.99 € au titre de l'indemnité différée**

- **Décision n°2024/019 :** concernant l'encaissement d'indemnité de sinistre suite aux dégâts des eaux au centre local situé au 38 Rue de l'Escabelle 09270 Mazères avec l'assurance AXA LAGRANGE ET MOLAS.

  Montant total : 9 900 €

- **Décision n°2024/020 :** concernant la signature l'avenant n°1 au marché de maitrise d'œuvre pour l'amélioration du cadre urbain et de l'accessibilité autour de la mairie de Mazères
  - **Objet de l'avenant** : changement de titulaire du marché suite à la cession du fonds de commerce d'ATELIER INFRA.
    - **Ancien titulaire :** PUVA Pour Une Ville Aimable (Toulouse), cotraitant : ATELIER INFRA (Ramonville-Saint-Agne)
    - **Nouveau titulaire :** PUVA Pour Une Ville Aimable (Toulouse), cotraitant : YANTRIS INFRA (Toulouse)

- **Décision n°2024/021 :** concernant la modification du plan de financement pour l'aménagement de la liaison cyclable entre le centre de Mazères et la zone d'activités de Bonzom.

- **Décision n°2024/022 :** concernant la signature du contrat de location à compter du 1er mars 2024 de l'appartement n°9 du type 3 situé 5 Rue des Couverts 09270 Mazères pour un loyer mensuel de 373.57 € charges comprises.

- **Décision n°2024/023 :** concernant la résiliation à compter du 06 mars 2024 du contrat de location de l'appartement n°9 du type 3 situé 5 Rue des Couverts 09270 Mazères.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 15 AVRIL 2024

Le Maire,
Louis MARETTE

La secrétaire de Séance,
Emilie BELMAS

Date de réception AR : 03/05/2024 Numéro de l'acte : 3_2024323
Identifiant unique de l'acte : 009-210901856-20240412-3_2024323-DE
Matières de l'acte : 5.2 Fonctionnement des assemblées